

Annexe 2

Association suisse des consultations parents-enfants

RAPPORT ANNUEL 2019

Pour des consultations parents-enfants fortes. Au cœur de notre temps.

Aperçu	1
Stratégie « Avenir CPE ».....	2
Formation et formation continue	2
Projets et événements.....	3
Représentation dans des organisations et instances.....	5
Plateforme d'information, communication et positionnements	6
Contrat de prestation organisations familiales	7
Groupes de travail permanents	8
Comité et secrétariat	8
Finances	8

Aperçu

En 2019, les membres de l'Association suisse des consultations parents-enfants (ASCPE) ont adopté, à l'occasion de leur Assemblée générale le 14 mars 2019, la stratégie « Avenir CPE ». Avec cette stratégie, diverses mesures ont été définies grâce auxquelles l'association souhaite œuvrer pour le renforcement de la qualité dans son domaine de spécialité et pour un bon positionnement de la consultation parents-enfants au cours des années à venir.

En matière de formation, en 2019, des étapes importantes ont été franchies dans le projet d'examen professionnel supérieur en consultation parents-enfants. Après plusieurs années de travail de la part des organes concernés, les esquisses du règlement et des directives de cet examen ont été concrétisées à la fin de l'année 2019. Une consultation des membres de l'ASCPE a par ailleurs été réalisée en décembre.

En parallèle, l'ASCPE a poursuivi le développement des standards et directives et de différents projets sur lesquels vous trouverez des informations dans le présent rapport d'activité. Un projet central de la nouvelle stratégie de l'association a été lancé en 2019 avec le projet « portfolio national de prestations ».

Les activités, déjà bien reconnues, de l'ASCPE ont été réalisées à nouveau en 2019 avec le soutien des groupes de travail et de professionnels-les engagés-es : le congrès annuel à Lucerne les 14 et 15 mars sur le sujet « sensualité et sexualité » a attiré une fois de plus un public nombreux et se solde par un succès. La revue spécialisée « Clic » a quant à elle permis de publier quatre fois par année des articles spécialisés approfondis et des informations pour la pratique de la consultation parents-enfants.

Eusebius Spescha a mis un terme à sa présidence de l'ASCPE lors de l'Assemblée générale 2019, engagement conséquent pour lequel l'association l'a remercié. Éluë à l'unanimité, la conseillère nationale Flavia Wasserfallen a alors repris la présidence. Par ailleurs, conformément au rythme d'élection bisannuel, quatre des six membres du comité se sont présentés-es pour être réélus-es lors de l'Assemblée générale (Karin Bernheim, Benedikt Fuhmann, Luzia Häfliger et Verena Keller). Tous-tes ont été reconduits-es dans leur fonction sans opposition. Elena Kündig et Christina Reusser ont été élues en 2018 en tant que nouvelles membres du comité.

Un changement a également eu lieu au secrétariat : Olivia Thoenen, qui a assuré le secrétariat de l'ASCPE depuis 2014 et qui a entre autre accompagné avec succès la transition de l'ASISP à l'ASCPE, a remis le poste de responsable du secrétariat en juillet 2019 à Anna Frey.

À la fin de l'année 2019, l'ASCPE totalisait 396 personnes et organisations parmi ses membres. Pour la première fois, en 2019, des membres institutionnels qui ne proposent eux-mêmes pas de consultation, mais qui font office d'organe de coordination et de mise en réseau pour la consultation parents-enfants dans leur région, se sont affiliés à l'ASCPE (catégorie de membre « membre individuel personne juridique »). Il s'agit de l'association cantonale argovienne de consultation parents-enfants et de la conférence d'aide et soin à domicile du canton du Tessin. De plus, grâce à l'intensification des échanges avec le groupe régional romand et les représentants-es des consultations parents-enfants du canton du Tessin, plusieurs nouveaux membres de ces régions se sont affiliés.

Tableau : aperçu des membres selon régions linguistiques au 31.12.2019

Catégories de membres	Suisse alémanique	Suisse romande	Suisse italienne
Professionnel-le CPE	295	30	10
Prestataires CPE	40	4	0
Membre individuel personne privée	15	0	0
Membre individuel personne juridique	1	0	1
Total	351	34	11

Avenir CPE

Stratégie de l'Association suisse des consultations parents-enfants 2025

Notre vision pour le domaine professionnel

La consultation parents-enfants est reconnue comme offre de l'aide à l'enfance et à la jeunesse dans le domaine de la petite enfance.

La consultation parents-enfants constitue la première instance que consultent les parents ou représentants légaux de nourrissons ou d'enfants en bas âge, ainsi que les professionnels, pour toutes leurs questions.

SCHWEIZERISCHER FACHVERBAND
MÜTTER- UND VÄTERBERATUNG

La stratégie de l'association « avenir CPE », ainsi que le concept de mise en œuvre de cette stratégie ont été adoptés par les membres lors de l'Assemblée générale (AG) 2019. La stratégie contient les buts et fondements du travail de l'ASCPE ainsi que neuf mesures que l'association compte mettre en œuvre ces prochaines années dans les domaines « portfolio de prestations » (portfolio, concept marketing), « positionnement » (conditions cadres juridiques, mise en réseau) et « qualité » (formation, formation continue, statistique et technologies de l'information). La mise en œuvre de cette stratégie a été amorcée en 2019 avec le projet « portfolio national de prestations » (voir p. 4), avec l'intensification des travaux autour de l'examen professionnel supérieur (voir p. 2) et l'approfondissement du projet de statistiques.

Formation et formation continue

Examen professionnel supérieur en consultation parents-enfants

Les travaux relatifs à l'examen professionnel supérieur (EPS) en consultation parents-enfants sont menés depuis plusieurs années sous la direction d'OdASanté et en collaboration avec l'ASCPE et Savoir Social. L'EPS est un moyen pour atteindre un titre tertiaire reconnu au niveau fédéral dans le domaine de la consultation parents-enfants. En 2019, le groupe de pilotage stratégique et le groupe de travail spécialisé ont finalisé les travaux en lien avec le règlement d'examen et les directives qui s'y rapportent.

Durant le second semestre 2019, le secrétariat de l'ASCPE a intensifié sa coopération avec les représentants-es des bureaux de OdASanté et Savoir Social, et a préparé la procédure de consultation par écrit des membres autour du règlement et des directives de l'EPS. Cette procédure a débuté en décembre 2019 et se poursuit en février 2020. Elle permet aux membres de s'exprimer en particulier sur les conditions d'accès, les dispositions transitoires, le contenu des cours en préparation, ainsi que sur le titre du diplôme.

EPD consultation parents-enfants Careum formation continue

Grâce à son membre du comité en charge de ce domaine, l'ASCPE entretient un échange régulier avec les responsables concernés du centre de formation continue Careum. Les études postdiplômes font l'objet d'une évaluation permanente et sont complétées si nécessaire.

En 2019, la responsable du secrétariat a une fois de plus été invitée à intervenir dans le cadre du module EPD consacré à la profession de consultation parents-enfants pour présenter l'association suisse au cours d'un après-midi.

Congrès de la consultation parents-enfants le 14-15 mars 2019 à Lucerne : « Sensualité et sexualité »



En 2019 a eu lieu, au KKL de Lucerne, le deuxième congrès de la consultation parents-enfants sous l'égide de l'ASCPE. Des éclairages multiples ont été jetés sur la thématique « sensualité et sexualité ». Une fois encore, l'événement a attiré de nombreux-ses participants-es et leur a proposé un programme diversifié ainsi qu'un grand espace de présentation. Un rapport du congrès ainsi que les présentations des intervenants-es sont à la disposition des membres sur www.sf-mvb.ch/intern.

Finalisation du projet « Accès aux familles socialement défavorisées dans la consultation parents-enfants »

Avec le soutien du programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté (2014-2018) et en coopération avec la Haute école de Lucerne (HSLU), l'ASCPE a démarré en 2016 l'étude intitulée « Accès aux familles socialement défavorisées dans la consultation parents-enfants ». Sur la base de l'évaluation de données statistiques provenant des centres de consultation parents-enfants en Suisse allemande, cette étude s'est penchée sur la question du degré auquel la consultation parents-enfants parvenait à toucher les familles socialement défavorisées. À l'aide d'une enquête auprès des familles, l'étude a aussi montré quel type d'usage ce groupe cible faisait de la consultation parents-enfants et quelle utilité il y voit.

Le rapport final a été publié par la HSLU en été 2019. Le secrétariat de l'ASCPE a résumé les résultats dans une fiche (publiée en allemand et français) diffusée via le site web et la newsletter. L'étude conclut que des offres flexibles, simples et accessibles de consultation parents-enfants constituaient une condition favorable pour toucher aussi les familles socialement défavorisées. Les visites à domicile et d'autres formes de travail allant à la rencontre des bénéficiaires font leurs preuves lorsqu'il s'agit de s'adresser plus particulièrement aux groupes de population plus difficiles à atteindre. Un obstacle pertinent qui empêche certaines familles de profiter de l'offre réside dans le fait que certains groupes cibles ne connaissent pas assez bien les possibilités offertes, notamment la population migrante. Les suisses au bénéfice de l'aide sociale connaissent souvent l'offre, mais y recourent relativement peu.

- [Rapport final](#) (en allemand) et [fiche d'information / sommaire de l'étude](#)
- Plus d'informations sur www.sf-mvb.ch/erreichbarkeit

Projet « statistiques »

Le projet « statistiques de la consultation parents-enfants » a été démarré fin 2015. Il contient d'une part un relevé du profil des prestataires de la consultation parents-enfants réalisé tous les deux ans (dernier en 2018). D'autre part, il consiste à définir des indicateurs clé pour une statistique permettant de récolter, étape après étape, des données pertinentes sur l'activité des consultations parents-enfants dans l'ensemble de la Suisse. Depuis 2017, les centres de consultation impliqués récoltent des données sur leurs consultations et les familles concernées, à l'attention de l'ASCPE (jusqu'ici, le projet se limite à la Suisse allemande).

En 2019, les données au sujet des consultations et des familles concernées ont été évaluées pour [2017](#) et [2018 \(en allemand\)](#). Des fiches explicatives ont été rédigées et diffusées via le site web et la newsletter. Ces évaluations montrent, parmi d'autres choses, sur quels sujets portent les consultations, quelles formes de consultation sont les plus fréquentes et quel est l'âge des enfants au moment où les familles font le plus souvent appel à la consultation parents-enfants.

D'autres étapes doivent être franchies pour parvenir à une statistique suisse solide. L'évaluation des données pour 2017 et 2018 a cependant déjà fait ressortir une amélioration dans la qualité des informations récoltées et un accroissement du nombre de prestataires disposés à contribuer aux statistiques de l'association.

➤ [Lien vers les statistiques de l'ASPCE](#)

Projet « Conciliation entre vie familiale et vie professionnelle »

Dans le cadre du paquet de prestations sur les organisations familiales de l'Office fédéral des assurances sociales (sous-contrat de prestation de l'ASCPE et de Pro Familia Suisse), l'ASCPE a élaboré des bases et des contenus pour des formations continues adressées à des professionnels-les autour des questions de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. En collaboration avec Fabian Leuthold (Fachstelle UND / Mast31) et Rahel Reinert, les premiers ateliers ont été réalisés en 2017 et 2018. Ils ont mis en évidence le besoin d'une formation continue pour les professionnels-les de la consultation parents-enfants sur le sujet de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. C'est sur cette base qu'a été réalisé un atelier-test en Suisse romande en 2019, qui a permis de développer un concept de formation continue sur ce sujet en quatre modules.

Le module sur le sujet de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle a par ailleurs subi des modifications minimales dans le cadre du processus annuel de révision des „normes et directives“.

Normes et directives de la consultation parents-enfants

Les normes et directives ont suscité, depuis leur lancement fin 2012, un intérêt croissant de la part des prestataires en termes d'abonnement et d'utilisation. À la fin de l'année 2019, plus de 80% des prestataires basés en Suisse allemande s'étaient abonnés aux directives.

Comme chaque année, le processus annuel d'actualisation a été mené à bien avec le soutien de divers professionnels-les du domaine de la consultation parents-enfants et d'autres domaines. En 2019, un nouveau standard développé en collaboration avec l'institut Marie Meierhofer a été publié sur le sujet « développement et éducation ». Par ailleurs, la documentation liée aux modules « mise en danger » et « pères » ont été révisés en collaboration avec des professionnels-les de la consultation parents-enfants du canton de Berne et celle du module « processus de consultation » avec la psychologue et chargée de cours de Careum Renate Gasser. Les autres standards ont été revus et complétés de manière ponctuelle par de nouveaux matériaux quand cela semblait nécessaire.

Au début de l'année 2019, une grande partie du système des normes et directives a été traduit en italien. Les prestataires de consultation parents-enfants du canton du Tessin ont ensuite eu la possibilité d'utiliser une version test du système pendant plusieurs mois. Sur la base de leurs retours, les documents en italien ont encore été adaptés, avant d'être mis à disposition de manière régulière sous forme d'abonnement, en principe dès le printemps 2020.

➤ [Normes et directives de la consultation parents-enfants](#)

Projet « portfolio national de prestations »

L'élaboration d'un portfolio national de prestations de la consultation parents-enfant est une mesure centrale de la nouvelle stratégie de l'association « avenir CPE ». L'objectif principal du portfolio de prestations est de définir les prestations principales et les groupes cibles de la consultation parents-enfants au niveau national dans une perspective d'avenir. Ce portfolio doit permettre aux autres acteurs de la petite enfance de mieux comprendre et connaître l'offre de la consultation parents-enfants. Enfin, il doit être un soutien pour les organisations actives dans le domaine de la consultation parents-enfants et leur permettre de mieux définir leurs propres prestations.

Le processus d'élaboration du portfolio de prestations vise notamment à trouver le dénominateur commun qui illustre au mieux les prestations proposées par la consultation parents-enfants. Des représentants-es de la consultation parents-enfants des différentes régions linguistiques se sont réunis à cet effet

en août 2019 pour la première fois au sein d'un groupe de travail et se sont penchés sur les attentes et les contenus d'un portfolio de prestations. En 2020, le projet se poursuivra avec une seconde réunion du groupe de travail.

Conférence des groupes régionaux et cantonaux

Le 25.10.2019 a eu lieu, à Zürich, la conférence annuelle des groupes régionaux et cantonaux. Environ 35 professionnels-les de toute la Suisse y ont participé. La matinée a été consacrée aux informations de l'association sur ses activités actuelles et sur la mise en œuvre de la stratégie « Avenir CPE ». Tous-tes les participants-es ont aussi donné des informations sur les nouveautés dans leurs organisations. Durant l'après-midi, Judith Bucher, secrétaire centrale du SSP, a informé les membres présents des activités de son organisation dans le domaine du conseil juridique et a abordé la question des besoins des conseillers-ères en consultation parents-enfants en termes de connaissances sur les sujets du lieu de travail et des conditions de travail. La dernière partie de la réunion a été consacrée à l'avenir de la formation : Petra Wittwer-Bernhard, directrice adjointe d'OdASanté a présenté l'état actuel du projet EPS. Les questions ouvertes ont donné lieu à une discussion et des explications entre les participants-es.

- La documentation de la conférence est disponible dans l'espace membres sous www.sfmvb.ch/intern

Représentation dans des organisations et instances

Représentation au sein d'organisations, d'instances spécialisées et de projets

En 2019, comme par le passé, l'ASCPE a soigné des échanges réguliers avec ses partenaires et s'est impliquée dans diverses organisations, instances et événements. Sa représentation a été assurée par des membres du comité, la responsable du secrétariat et des personnes actives dans la consultation parents-enfants.

Affiliations à d'autres organisations :

- Membre de Pro Familia Suisse et de son organe de coordination « organisations familiales »
- Membre de Stimme Q

Implication dans des instances spécialisées et projets d'autres acteurs :

- Groupe spécialisé migesplus (Croix-Rouge suisse)
- Groupe spécialisé Miapas (Promotion santé suisse)
- Conseil spécialisé des parents (Pro Juventute)
- Conseil spécialisé, semaine mondiale de l'allaitement maternel et Codex Panel (Promotion allaitement maternel Suisse)
- Groupe de pilotage examens fédéraux dans le domaine des soins (concerne EPS consultation parents-enfants)
- Groupe de travail EPS consultation parents-enfants
- Atelier d'acteurs sur la stratégie nationale de vaccination (Office fédéral de la santé publique OFSP)
- Groupe de développement « Alliance enfance » (initié par Stimme Q, Réseau d'accueil extrafamilial Suisse, kibesuisse et pro enfance)
- Partenaire de terrain dans l'étude « réseaux centrés sur la famille dans le domaine de la petite enfance » (OFSP / HSLU)

Autres événements (sélection) :

- Célébration des diplômés de l'EPS consultation parents-enfants au Careum formation continue Aarau
- Assemblées générales de Pro Familia Suisse

Plateforme d'information, communication et positionnements

Revue spécialisée « Clic »

Quatre numéros de la revue « Clic » ont été publiés en 2019, avec un tirage de 600 exemplaires environ. Ses articles fournissent des connaissances approfondies et spécialisées sur des sujets qui concernent les professionnels-les de la consultation parents-enfants, mais aussi d'autres domaines. La revue informe aussi sur les actualités de l'association et d'organisations partenaires, des conseils de lecture et d'autres nouveautés.

Clic fév.: Les pères

Clic mai: Encouragement précoce *Clic août: Les peurs des enfants* *Clic nov.: La diversité des familles*



Plateforme d'information et newsletter

Pour les personnes intéressées, la plateforme d'information offre des nouveautés et des informations de fond sur les sujets touchant à l'encouragement précoce, la promotion de la santé et la prévention pendant la petite enfance, la politique familiale, les actualités de la consultation parents-enfants et des annonces de manifestations.

Les membres obtiennent également quatre newsletters par année qui les informe des activités de l'association, des nouveautés des milieux politiques, du terrain et de la recherche. La newsletter donne aussi des indications sur les nouveaux projets, la documentation ou les événements pouvant intéresser les spécialistes de la consultation parents-enfants. La newsletter paraît en allemand et français.

Depuis novembre 2019, l'ASCPE est aussi présente sur la plateforme Twitter (@Fachverband_MVB) dans le but d'attirer l'attention sur les activités et projets de l'association et d'échanger avec d'autres acteurs et organisations par ce biais.

- www.sf-mvb.ch/infoplattform
- www.twitter.com/Fachverband_MVB

Rencontre de discussion « La famille en mutation – et avec elle la consultation parents-enfants »

En marge de l'exposition « La découverte du monde », l'ASCPE a organisé, le 28.11.2019, une table ronde intitulée « La famille en mutation – et avec elle la consultation parents-enfants ». Plus de 60 personnes ont participé à cet événement au Kornhausforum à Berne. Comment les offres de consultation s'adaptent-elles aux transformations et défis de la société tels qu'ils se présentent aux jeunes familles ? Comment la tâche de la consultation parents-enfants se transforme-t-elle avec le temps ?



Ces questions ont été abordées et enrichies par les contributions de Muriel Degen (Marie Meierhofer Institut), Julia Gerhardt (consultation parents-enfants canton de Berne), André Woodtli (Service de la jeunesse et de l'orientation professionnelle du canton de Zürich) et Ursula Zürcher (consultation parents-enfants ville de Lucerne). L'animation de la table ronde a été assurée par Flavia Wasserfallen. Les participants-es ont ensuite eu l'occasion d'échanger et de tisser leur réseau autour d'un apéro.

Photo : Panel d'intervenants-es et public lors de l'événement du 28.11.2019

Affaires politiques

L'ASCPE a pris position dans le cadre de la consultation sur l'initiative parlementaire [« égalité des chances dès la naissance »](#). Il s'agit d'un projet de loi qui charge la Confédération de soutenir les cantons à travers une aide financière au démarrage pour développer des stratégies et des mesures dans le domaine de la petite enfance. L'ASCPE salue cette avancée et en profite pour demander, dans sa [réponse à la consultation](#), à la Confédération de s'engager dans une stratégie à plus long terme en ce qui concerne sa responsabilité stratégique, financière et de coordination dans le domaine de la petite enfance.

Dans la même optique, la présidente de l'ASCPE a déposé, lors de la session parlementaire d'automne, l'interpellation [« Soutien à la petite enfance. Comment atteindre les familles qui en ont besoin ? »](#). Elle s'est notamment renseignée auprès du Conseil fédéral sur ses projets en matière de récolte de données sur la manière d'atteindre les familles avec des offres de conseil. Le Conseil fédéral refuse néanmoins pour l'instant de jouer un rôle plus important dans ce domaine et renvoie aux travaux à venir en lien avec [le postulat « Stratégie visant à renforcer l'encouragement précoce »](#).

Contrat de prestation organisations familiales

L'ASCPE prend part au contrat de prestation organisations familiales de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), en passant par un sous-contrat de prestation avec Pro Familia Suisse. Durant la période de contrat 2016-2019, l'ASCPE a fourni des prestations dans les domaines suivants :

- Dans le but de favoriser la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle ou formation, l'ASCPE élabore de la documentation et des offres de formation continue permettant d'ancrer plus solidement ce sujet dans le travail de consultation parents-enfants et de sensibiliser les professionnels-les de la branche.
- Les normes et directives de la consultation parents-enfants sont développées, complétées et adaptées à la Suisse romande et italienne.

Ces travaux ont été réalisés jusqu'à la fin de l'année 2019 dans le cadre du projet « conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle » et du développement des normes et directives (voir p. 4 du rapport annuel).

En 2017, la loi fédérale sur les allocations familiales (LAFam) est entrée dans une phase de révision qui doit notamment conférer un nouveau fondement légal aux aides financières pour les organisations familiales. En 2019, l'OFAS a communiqué aux partenaires de contrat que les contrats existants seraient prolongés d'une année jusqu'à fin 2020, avec les mêmes points forts thématiques, à cause de la révision de loi en cours.

Groupes de travail permanents

Groupe de travail revue spécialisée Clic

L'équipe du GT « Clic » a poursuivi son travail engagé pour la revue spécialisée en 2019. Elle était composée de Marlise Dellsperger, Gabriele Franz, Brigitte Koller (jusqu'en mai 2019), Ursula Stoller (dès juin 2019), Beatrice Strub et Brigitte Zangger.

Un appui important a été donné au GT par la rédactrice Mirjam Weiss, le graphiste Stefan Weibel et par Agnès Donzé (groupe régional Suisse romande) pour les « pages romandes ».

Groupe de travail congrès

Le GT congrès a enchaîné la réalisation réussie du congrès 2019 et l'organisation de celui de l'année 2020. Bea Seyr et Regina Steiner ont quitté le GT après l'édition 2019 du congrès. Angela Aemmer et Franzisca Bischoff ont rejoint le groupe. La composition du GT en 2019 était donc la suivante : Marianne Blaser, Gaby Bourquin, Bea Seyr et Regina Steiner (jusqu'au congrès 2019), Angela Aemmer et Franzisca Bischoff (à partir du congrès 2019). Ramona Brotschi (Brotschi Management) et Mirjam Fölmlí (Furrer Events) ont accompagné et soutenu le GT sur le plan de la coordination et de l'organisationnel.

Comité et secrétariat



Le comité se composait des membres suivants en 2019 : Eusebius Spescha (président jusqu'à l'AG 2019) / Flavia Wasserfallen (nouvelle présidente depuis l'AG 2019), Karin Bernheim (domaine formation), Benedikt Fuhrmann (domaine qualité), Luzia Häfliger (domaine projets), Verena Keller (domaine communication), Elena Kündig (domaine groupe régionaux et cantonaux), Christina Reusser (domaine congrès). Les membres du comité reçoivent une petite rémunération par séance, mais travaillent bénévolement pour le reste. Le comité s'est occupé des affaires de l'association dans le cadre de quatre séances ordinaires (18.02. / 20.05. / 02.09./ 18.11.), d'une retraite (20.05.) et d'une séance brève (13.03.).

Photo : Flavia Wasserfallen et Eusebius Spescha à l'AG 2019

Le secrétariat est géré sur mandat par l'agence polsan AG. En 2019 il y a eu un changement de personne au secrétariat : Olivia Thoenen, qui dirigeait le secrétariat depuis 2014 a remis cette fonction à Anna Frey en juillet 2019. Anna Frey a fait des études en Public Management et politique et travaille depuis 2017 en tant que collaboratrice scientifique chez polsan AG. Elle s'est occupée de plusieurs mandats dans cette fonction, notamment dans le domaine de la petite enfance. Elle soutenait déjà Olivia Thoenen pour l'ASCPE. Pour l'administration et la comptabilité, la responsable du secrétariat reçoit en outre le soutien de Manuela Schuler.

Finances

Voir comptes annuels séparés.

L'ASCPE clôt l'année 2019 avec un petit bénéfice de CHF 1'468.-. La révision des normes et directives a donné lieu à quelques retards, ce qui a eu pour conséquence qu'une partie de la somme du sous-contrat de prestation avec Pro Familia a été extraite afin que les projets puissent se terminer conformément au budget pendant le premier trimestre 2020.